

Je m'emploierai plutôt à mettre de l'avant, sur deux plans ou niveaux, certaines idées générales concernant les États-Unis en tant qu'élément central de notre politique étrangère.

Interrogeons-nous tout d'abord sur la façon dont les États-Unis ont marqué le caractère fondamental de notre politique étrangère, dans son sens le plus large, soit nos relations avec l'ensemble de la communauté internationale. Nous examinerons ensuite la question sous l'angle de la politique adoptée pour traiter directement avec les États-Unis, dans un contexte bilatéral, en vue de promouvoir et de défendre nos intérêts nationaux.

La définition de notre perspective internationale, à la fois originale et distincte, et la gestion de relations bilatérales envahissantes avec les États-Unis ne sont que deux aspects d'une même réalité qui a dominé notre évolution depuis un demi-siècle. L'objectif suprême qui est demeuré au coeur de nos préoccupations a été de limiter l'influence américaine sur notre destinée nationale tout en retirant un avantage optimal de notre proximité.

Au cours de la période de 60 ans qui s'est écoulée entre la création du Canada par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et notre participation en toute autonomie à la communauté internationale, les États-Unis ont occupé une place importante dans notre programme d'action national, les échanges, les pêches et les questions de frontières suscitant de nombreuses préoccupations. Mais le Canada s'est attaché à résoudre les difficultés dans le cadre de ses liens avec l'Empire britannique. Les faits ne permettent pas de conclure que Londres ait passé outre régulièrement à nos intérêts. Au demeurant, avant même Westminster, les représentants du Canada ont commencé à conclure des accords avec les États-Unis de leur propre chef, la Convention sur les pêcheries de flétan de 1923 en étant le premier exemple.

Bon nombre des différends qui ont opposé notre pays naissant et les États-Unis étaient extrêmement litigieux. Il n'en reste pas moins que, tandis que notre autonomie nationale prenait forme dans les trois premières décennies du siècle, les principales préoccupations des dirigeants politiques canadiens étaient provoquées non pas par Washington, mais bien par les liens avec l'Empire britannique. De plus en plus, en effet, dans ce siècle agité, nous étions troublés par le pouvoir de tutelle conféré à